



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13/06/2021

Le président rappelle l'ordre du jour et déclare la séance ouverte dès que le quorum a été atteint.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18/07/2020 a été approuvé à l'unanimité.

Le rapport moral du nouveau CA est lu par le secrétaire puis approuvé à l'unanimité.

Le trésorier a présenté le compte de résultat 2020 et le prévisionnel 2021. Le compte de résultat et le prévisionnel sont approuvés à l'unanimité.

Les statuts sont partiellement validés. Les points restant des statuts seront validés lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Un point justice a été détaillé :

- Contestation de la délivrance du permis de construire auprès du tribunal administratif : mairie attaquée (procédure longue) : date de la procédure le 14/05/2020
- Référé à l'encontre de l'association en date du 20/07/2020 : l'association n'avait pas demandé à l'assemblée générale de copropriété l'autorisation de changement de destination d'activité et l'accord de changement de façade.
- Suite à l'AG de copropriété : L'association intente un procès à l'encontre du syndic suite aux rejets de l'ensemble des points mis à la dernière AG de copropriété.
- L'association est en procès depuis 1999 pour les locaux de l'avenue du Rhône. Coût d'avocats non négligeables
- Nous sommes de nouveaux partis sur des procédures de plusieurs années.

La vente des locaux de la Mandallaz et de l'avenue du Rhône a été décidée par la majorité des présents.

Un poste au conseil d'administration était vacant suite à la démission de M CHIAD Daniel Salem. La candidature de Mme Salhi Assia a été proposée. Elle a été élue à l'unanimité. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein du conseil d'administration.

Le président clôture la séance à 18h00.

Le président

Rachid Djeleb

Le Secrétaire

Hakim Benchikh

,3 rue du Chaudairon, 74960, Meythet

Téléphone: 04.50.46.13.66

Mobile : 06 51 14 80 42

Mail: contact@salem-annecyagglo.fr

Web: www.salem-annecyagglo.fr

